Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20231204-BC2023-287-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 05/12/2023

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 04 DÉCEMBRE 2023

DEVELOPPEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GRANDS PROJETS

Pépinière d'entreprises de Dreux – approbation et autorisation de signature d'un bail commercial avec la société I&D COSMETICS INNOVATION DEVELOPMENT COSMETICS

N°BC2023-287

Nombre de membres en exercice	25
Nombre de présents	20
Nombre de pouvoirs	2
Votants	22
Secrétaire de séance : Jean-Louis RAFFIN	

L'an 2023, le 04 décembre à 18 heures trente, le bureau communautaire de la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 28 novembre 2023, s'est réuni à Dreux, sous la Présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient Présents :
Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS), Pierre-Frédéric BILLET (DREUX), Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE), Christelle MINARD (TREMBLAY-LES-VILLAGES), Damien STEPHO (VERNOUILLET), Caroline VABRE (DREUX), Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS), Pascal LEPETIT (OULINS), Sébastien LEROUX (DREUX), Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE LES RIBOUTS), Pierre LEPORTIER (EZY-SUR-EURE), Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS), Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY), Christine RENAUX-MARECHAL (ÉCLUZELLES), Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS), Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE), Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRÛLÉ), Jean BARTIER (GARNAY), Christian BOUCHER (CHERISY), Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN)

Étaient excusés :
Loïc BARBIER (BREZOLLES), Nathalie MILWARD (ROUVRES), Pierre SANIER (BU), Talal ABDELKADER (DREUX), Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE)

Le quorum étant atteint, le bureau communautaire peut valablement délibérer.

Il a été exposé,
La Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a signé le 1er janvier 2015 un bail commercial pour une durée de 9 ans avec la société I&D COSMESTIC INNOVATION DEVELOPMENT COSMETICS pour l'installation d'une salle blanche, d'une superficie de 68,30 m², à usage de recherche et développement de produits cosmétiques et de bureaux. Le local est situé à la pépinière d'entreprises dans le bâtiment artisanal au 13 rue des Livraindières à Dreux.
Le précédent bail étant venu à expiration le 31 décembre 2023, la société I&D COSMETIC INNOVATION DEVELOPMENT COSMETICS et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ont convenu de son renouvellement à compter du 1er janvier 2024 pour une durée de 9 ans soit jusqu'au 31 décembre 2033.

Les tarifs sont les suivants :
- loyer : 8 537,64 € HT/an soit 711,47 € HT/mois,
- provisions de charges * : 3 072 € HT/an, soit 256 € HT/mois,
- provisions impôt et taxe foncière : 840 € HT/an, soit 70 € HT/mois.

**La provision de charges comprend : fluides (eau, électricité, gaz), ménage des espaces communs, maintenance de la chaufferie, entretien des espaces verts, réparations diverses (local loué + parties communes).*

Une régularisation des provisions sera faite chaque année en fin d'exercice comptable.
Les montants hors taxes seront soumis à la TVA et inscrits au budget annexe « Location-vente ».

VU la délibération n°2014-46 du conseil communautaire du 6 janvier 2014 approuvant les redevances et charges de la pépinière d'entreprises ;
VU le 7° de la délibération n° 2021-75 du conseil communautaire du 12 avril 2021 portant délégation du conseil communautaire au bureau communautaire pour décider de la conclusion et de la révision de tous les contrats de louage de choses d'une durée excédant 2 ans (des baux mobiliers ou immobiliers conclus au titre du code civil, des baux d'habitation, des baux professionnels, des baux commerciaux, des baux ruraux et des autorisations d'occupation du domaine public, les concessions immobilières, les concessions temporaires, convention de l'article L.5211-4-3 du CGCT).

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés,

ARTICLE1 : APPROUVE le bail commercial pour la location de locaux de 68,30 m² situés à la pépinière d'entreprises au 13 rue des Livraindières à Dreux, avec un loyer de 8 637,64 € HT/an, une provision de charges de 3 072 € HT/an et une provision de taxe foncière de 840 € HT/an
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer le bail commercial avec la société I&D COSMETICS INNOVATION DEVELOPMENT COSMETICS et l'ensemble des actes nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

POUR EXTRAIT CONFORME
Dreux, le 05/12/2023

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : 05/12/2023

Gérard SOURISSEAU
Président

Jean-Louis RAFFIN
Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.